

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Jules-Bernard BERTRAND

Le Collège d'autrefois

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1933, tome 32, p. 254-255

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

LE COLLÈGE D'AUTREFOIS

Voici la reproduction d'une facture concernant certains auteurs classiques, livres de dévotion, diplômes, papiers, et se rapportant à l'année scolaire 1765-1766.

Ce le 1^e de May 1766

*Compte pour la Noble Bourgeoisie premièrement
pour 8 livre de poudre à 7 bz et demis la livre bz 60 .-*

le 12^e 7bre

<i>plus pour la Confession de St Augustint</i>	18.-
<i>plus deux géographie à 18 bz pièce</i>	36.-
<i>plus pour un thellemaque (Télémaque)</i>	16.-
<i>plus pour la Vie des grand Capitaine</i>	17.-
<i>plus pour trois Réthorique à 15 bz pièce</i>	45.-
<i>plus pour un instructions des jeune jens</i>	10.-
<i>plus pour deux Sulpicii Severy (Sulpice Sévère) a 10 bz pièce</i>	20.-
<i>plus pour deux Sentence de la Mour Divint a 10 bz p.</i>	20.-
<i>plus pour un tableau d'innocence</i>	7.-
<i>plus pour deux Méthode à 12 bz pièce</i>	24.-
<i>plus pour deux quintecurse (Quinte-Curce) à 5 bz pièce</i>	10.-
<i>plus pour deux particulle à 5 bz pièce</i>	10.-
<i>plus pour deux ovide à 5 bz pièce</i>	10.-
<i>plus pour deux bouquê Sacré à 12 bz pièce</i>	24.-
<i>plus pour quatre Rudiments à 6 bz pièce</i>	24.-
<i>plus pour un imitations de Jésus Christ</i>	7.-
<i>plus pour quatre heure Sainte à 3 bz pièce</i>	12.-
<i>plus pour 12 aune de Rubant Rouge et bleur à 2 bz l'aune</i>	24.-

le 21^e 7bre 1765

<i>plus pour 6 livre de poudre à 7 bz et demis la livre</i>	45.-
<i>plus pour deux Maint de papier</i>	2.-

Ce le 3^e Decembre

plus pour des litaux, et Cloux livré à Mètre la poire 6.-
passé aux Comptes de ville 1766 bz 447.-
460.-
bz 907.-

Ces divers objets furent achetés chez Louis Cocatrix, marchand, St-Maurice, un ancêtre de M. le chanoine Oscar.

On remarquera peut-être avec étonnement la fourniture de poudre, liteaux, rubans, etc. ; c'est que la distribution des prix revêtait une certaine solennité ; estrade pour les professeurs et les autorités, souvent scène provisoire pour la représentation d'une pièce dramatique ou comique, pétards, musique et repas en commun.

Nous relevons dans les comptes des syndics de St-Maurice de 1796, une dépense de 19 batz pour 9 ½ aunes de rubans à 2 batz et une autre de 9 batz pour 9 aunes à 1 batz ; dans tous les comptes du XVIII^e siècle figurent des frais assez considérables pour le repas *d'examen*, autrement dit repas *de ville*, auquel assistaient le conseil, les députés, les conseillers, les régents, M. le gouverneur et quelquefois même M. le résident de France. Les écoliers recevaient une collation consistant en vin, pain, fromage, exceptionnellement rôti et vacherin. En 1800 encore les frais s'élevèrent à 314 batz, soit près de cinquante francs de notre monnaie.

J.-B. BERTRAND